RÉGIME DE RETRAITE
À PRESTATIONS CIBLES
FIM-FNCC (CSN)

Régime de retraite à prestations cibles FIM-FNCC (CSN)

Assemblée annuelle du régime

1 octobre 2026

Ordre du jour

1. Ouverture de l’assemblée et adoption de l’ordre du jour
2. Présentation des membres du comité de retraite et des invités
3. Registre des conflits d’intérêts
4. Mise à jour sur l’administration du régime
5. Mise à jour sur l’actif et les placements du régime
6. Mise à jour sur la situation financière du régime au 31 décembre 2025
7. Utilisation de surplus
8. Présentation de la politique de financement et des mesures prises pour gérer les principaux risques liés au financement
9. Formation sur les principales dispositions du régime à prestations cibles
10. Période de questions
11. Levée de l’assemblée.

RÉGIME DE RETRAITE
À PRESTATIONS CIBLES
FIM-FNCC (CSN)

Présentation des membres du comité de retraite

Membres désignés par la FIM et la FNCC	Membres désignés par les participants actifs et inactifs	Membres indépendants
Sylvain Grenier (président) Mathieu Fraser-Lasnier (Vice-président) Christopher Webb Dave Bellemare Sébastien Routhier FSA, FICA	Jean-Daniel Savard Pascal Bélanger	Jean-Francois Paquin FSA, FICA, CFA Ginette Depelteau IAS, MBA

RÉGIME DE RETRAITE
À PRESTATIONS CIBLES
FIM-FNCC (CSN)

Registre des conflits d’intérêts

Aucun conflit d’intérêts déclaré au cours des séances du comité de retraite

RÉGIME DE RETRAITE
À PRESTATIONS CIBLES
FIM-FNCC (CSN)

RÉGIME DE RETRAITE
À PRESTATIONS CIBLES
FIM-FNCC (CSN)

Mise à jour sur l'administration du régime

Mouvement de la population

	Actifs	Inactifs	Retraités et bénéficiaires	Total
Au 31 décembre 2024	**459**	**32**	**5**	**496**
Nouveaux participants	995	-	-	995
Cessations	(62)	62	-	-
Retraites	(3)	-	3	-
Acquittements	-	(34)	-	(34)
Décès	-	-	-	-
Au 31 décembre 2025	**1 389**	**60**	**8**	**1 457**

RÉGIME DE RETRAITE
À PRESTATIONS CIBLES
FIM-FNCC (CSN)

Évolution des groupes participants au régime

Groupes participants au 31 décembre 2025

- Syndicat des travailleurs(euses) des pâtes et cartons d'East Angus Inc. (CSN) : 1er octobre 2022
- Syndicat des travailleuses et des travailleurs de Rolls Royce Canada-CSN : 20 novembre 2022
- Les 7 syndicats et les non-syndiqués de la Coopérative nationale d'information indépendante : 1er janvier 2023
- Syndicat des travailleuses et des travailleurs de Bridgestone : 1er janvier 2025
- Syndicat des travailleuses et travailleurs de Kildair : 1er janvier 2025
- Syndicat des travailleuses et travailleurs en intervention communautaire (RAPSIM): 1er janvier 2025

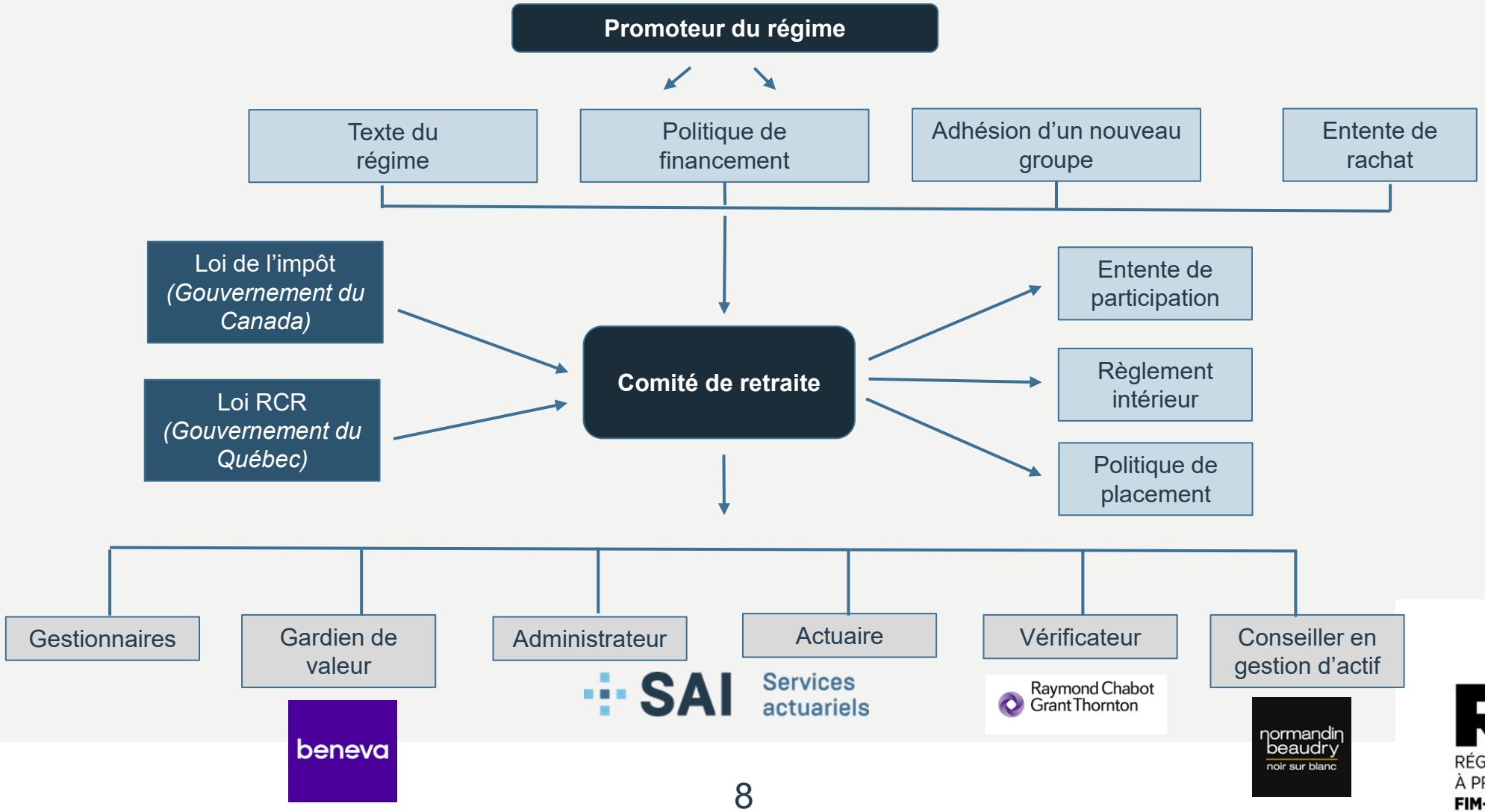
Nouveaux groupes

- Syndicat des travailleuses et travailleurs en intervention communautaire (Section Hébergement jeunesse Le Tournant): 1er janvier 2026
- Syndicat des travailleuses et des travailleurs de Rolls Royce Canada-CSN : 1er janvier 2026 (307 nouveaux participants)

Retrait d'un groupe (fermeture de l'entreprise)

- Syndicat des travailleurs(euses) des pâtes et cartons d'East Angus Inc. (CSN) : 31 décembre 2026

La structure de gouvernance



RÉGIME DE RETRAITE
À PRESTATIONS CIBLES
FIM-FNCC (CSN)

Documents officiels du régime

Le comité s'est rencontré à 6 reprises en 2025 soit le 18 février, le 25 avril, le 4 juin, le 25 juin, le 2 octobre ainsi que le 25 novembre.

Depuis le 31 décembre 2024, le comité de retraite a complété les travaux suivants aux fins de l'enregistrement du régime auprès de l'Agence du revenu Canada et de Retraite Québec

- La modification n°1 suite à l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2024 pour l'octroi du surplus et de l'augmentation des rentes futures
- La production de l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2025
- La modification n°2 suite à l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2025 pour l'octroi du surplus et de l'augmentation des rentes futures

Le comité révise en continue les documents suivants requis par la loi

- La politique de placement
- La politique de financement
- Le règlement intérieur du comité de retraite
- La brochure du régime

Autres travaux du comité

Adhésion des groupes

- Entente de participation des groupes
- Rencontre avec les intervenants
- Transmission des données par les employeurs

Processus de rachat

- Finalisation du processus de rachat pour les groupes initiaux
- Processus de rachat pour les nouveaux groupes
  - 860 relevés produits en 2025 en vue de rachat
- Amélioration du processus suite à l'expérience vécue par les groupes en place

Processus d'approbation des factures

Processus de gestion des conflits d'intérêts

Production des états financiers par le vérificateur

Préparation de l'assemblée annuelle

Autres travaux du comité

Relevés de participants au 31 décembre 2024

- Indique les prestations accumulées en vertu du régime
- Chaque année, ils sont disponibles vers la fin du mois d'août
  - Sur le Portail Participant pour tous
  - Par la poste pour ceux ayant choisi de recevoir leurs documents par la poste

Relevés de cessation et de retraite

- Production des relevés de droits suite à la cessation d'emploi ou la retraite des participants

RÉGIME DE RETRAITE
À PRESTATIONS CIBLES
FIM-FNCC (CSN)

Mise à jour sur l'actif et les placements du régime

Travaux d’audit du régime

Mandataire

- Vérification des états financiers effectuée par **Raymond Chabot Grant Thornton**
- Exercice financier du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025.

Opinion aux états financiers

- Image fidèle de l’actif net disponible pour le service des prestations du régime au 31 décembre 2025 ainsi que de l’évolution de l’actif net disponible pour le service des prestations pour l’exercice terminé à cette date.

États financiers adoptés par le comité de retraite

Régime de retraite à prestations cibles FIM-FNCC (CSN)
Actif net disponible pour le service des prestations
au 31 décembre 2025

	2025 $	2024 $
Actif		
Placements (note 4)	**24 045 288**	9 660 413
Cotisations à recevoir – participants		
Cotisations d'exercice	**266 250**	34 606
Rachat de services passés	**71 333**	
Cotisations à recevoir – employeurs		
Cotisations d'exercice	**330 914**	79 275
Sommes à recevoir	**61 359**	35 141
Prestations payées d'avance	**2 857**	856
Frais payés d'avance	**3 838**	10 568
	24 781 839	9 820 859
Passif		
Comptes fournisseurs et charges à payer	**216 136**	106 805
Cotisations à rembourser	**4 286**	10 166
Remboursements et transferts à payer		6 406
	220 422	123 377
ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS	**24 561 417**	9 697 482

Source : Régime de retraite à prestations cibles FIM-FNCC (CSN)
Rapport financier au 31 décembre 2024

Régime de retraite à prestations cibles FIM-FNCC (CSN)
Évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations
pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025

	2025 $	2024 $
Augmentation		
Variations de la juste valeur des placements	**1 262 942**	1 055 106
Cotisations – participants		
Cotisations d'exercice pour services courants	**5 844 626**	1 446 556
Cotisations pour rachat de services passés	**1 507 606**	129 556
Cotisations – employeurs		
Cotisations d'exercice pour services courants	**7 318 099**	2 343 882
	15 933 273	4 975 100
Diminution		
Remboursements, transferts et autres	**385 943**	1 222 691
Prestations de retraite	**32 263**	16 757
Frais d'administration (note 5)	**651 132**	455 655
	1 069 338	1 695 103
Augmentation nette	**14 863 935**	3 279 997
Solde au début	**9 697 482**	6 417 485
Solde à la fin	**24 561 417**	9 697 482

Source : Régime de retraite à prestations cibles FIM-FNCC (CSN)
Rapport financier au 31 décembre 2024

RÉGIME DE RETRAITE
À PRESTATIONS CIBLES
FIM-FNCC (CSN)

Politique de placement du régime

Catégorie d'actif	Cible (%)	Indice de référence / objectif de performance
Titres à revenus fixes		
Obligations univers	7	FTSE Canada Univers
Obligations à long terme	10	75 % FTSE Canada obligations provinces long terme + 25 % FTSE Canada obligations sociétés long terme
Dette hypothécaire	3	Rendement absolu de 3 % à 4 %
Dette privée sénior	3	FTSE Canada Univers
Dette privée subordonnée	12	Rendement absolu de 7 % à 8 % net de frais
Total – Titres à revenus fixes	**35**	
Titres à revenus variables		
Actions mondiales à hauts revenus et faible volatilité	15	MSCI World Custom Yield Minimum Volatility Special Weighted net ($ CA)
Actions mondiales tous pays	7	MSCI ACWI net ($ CA)
Actions mondiales	7	MSCI Monde net ($ CA)
Actions de petite capitalisation	6	MSCI Monde petite cap net ($ CA)
Placements privés	5	MSCI World SMID Cap net ($ CA)
Total – Marchés boursiers	**40**	
Immobilier direct canadien	3	IPC + 4 %
Immobilier direct mondial	8	IPC + 4 %
Infrastructures mondiales directes	14	IPC + 5 %
Total – Actifs tangibles	**25**	
Total – Titres à revenus variables	**65**	

AlphaFixe Capital

AlphaFixe Capital

PH&N

TD PARTNERS GROUP

Amundi

Baillie Gifford

FIERA CAPITAL

VAN BERKOM GESTION MONDIALE D'ACTIFS

PARTNERS GROUP

CBRE

IFM Investors

RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS CIBLES
FIM-FNCC (CSN)

Performance des gestionnaire pour l'année se terminant le 31 décembre 2025

Performance des gestionnaires 1 an	Rendement	Indice	Valeur ajoutée
Caisse totale	8,67%	9,70%	-1,03%
Revenu fixe	1,54%	3,66%	-2,12%
Obligations Univers - *AlphaFixe Capital Obligations vertes*	3,04%	2,64%	0,40%
Obligations Long terme - *AlphaFixe Capital Provinces et sociétés*	-0,25%	0,13%	-0,38%
Dette hypothécaire commerciale - *PH&N*	5,01%	3,50%	1,51%
Dette privée - *GPTD*	4,06%	2,64%	1,41%
Dette privée à haut rendement - *Partners Group*	2,34%	7,50%	-5,16%
Marchés boursiers	14,56%	15,28%	-0,72%
Actions mondiales à hauts revenus et faible volatilité *Amundi Faible volatilité*	13,15%	9,70%	3,46%
Actions mondiales tous pays - *Baillie Gifford Global Alpha*	13,11%	16,60%	-3,49%
Actions mondiales - *Fiera Capital* (1)	13,00%	17,44%	-4,43%
Actions mondiales de petite capitalisation - *Van Berkom*	18,36%	14,26%	4,10%
Placements privés - *Partners Group* (1)	2,10%	14,79%	-12,69%
Actifs tangibles	4,02%	6,84%	-2,82%
Immobilier canadien - *Fiera Immobilier CORE*	7,04%	6,44%	0,59%
Immobilier mondial - *CBRE*	-2,11%	6,44%	-8,55%
Infrastructures mondiales - *IFM* (1)	6,13%	4,67%	1,45%

(1) Rendement 9 mois se terminant au 31 décembre 2025

RÉGIME DE RETRAITE
À PRESTATIONS CIBLES
FIM-FNCC (CSN)

Mise à jour sur la situation financière du régime au 31 décembre 2025

Évaluation actuarielle au 31 décembre 2025

- La dernière évaluation actuarielle a été produite au 31 décembre 2024.
- L'évaluation suivante devait être produite au plus tard au 31 décembre 2027.
- Le comité de retraite a choisi de demander la production d'une évaluation actuarielle au 31 décembre 2025 afin de permettre une utilisation des excédents d'actifs
- L'évaluation permet d'établir la situation financière du régime et de déterminer si le régime se retrouve en position de surplus, de déficit ou à l'équilibre.
- L'évaluation permet également de calculer la rente cible de chacun des groupes en fonction des cotisations négociées.

Bilan actuariel selon l'approche de capitalisation (En $)

	2025-12-31			2024-12-31
	Après modification no 2	Après changement aux hypothèses	Avant changement aux hypothèses	
Valeur actuarielle de l'actif	**23 620 000**	**23 620 000**	**23 620 000**	**9 493 000**
Passif actuariel				
- Participants actifs	17 020 000	16 638 000	16 162 000	6 757 000
- Participants inactifs	481 000	470 000	458 000	223 000
- Partcipants retraités	444 000	434 000	429 000	316 000
Passif total	**17 945 000**	**17 542 000**	**17 049 000**	**7 296 000**
Excédent d'actif (déficit)	**5 675 000**	**6 078 000**	**6 571 000**	**2 197 000**
Degré de capitalisation	**131,6%**	**134,6%**	**138,5%**	**130,1%**
Niveau visé de la provision de stabilisation	3 715 000	3 631 000	3 529 000	1 518 000
Excédent d'actif disponible (*Excédent d'actif moins le niveau visé de la provision de stabilisation*)	**s.o.**	**2 447 000**	**3 042 000**	**s.o.**

La Loi RCR, permet d'utiliser uniquement 20 % des excédent d'actif disponible, soit 489 000 $ au 31 décembre 2025

RÉGIME DE RETRAITE
À PRESTATIONS CIBLES
FIM-FNCC (CSN)

Bilan actuariel selon l'approche de solvabilité (En $)

	2025-12-31		2024-12-31
	Après modification no 2	Avant modification no 2	
Actif (valeur marchande)	**24 030 000**	**24 030 000**	**9 697 000**
Passif			
- Participants actifs	26 268 000	25 677 000	11 122 000
- Participants inactifs	714 000	698 000	335 000
- Participants retraités	567 000	554 000	398 000
Passif total	**27 549 000**	**26 929 000**	**11 855 000**
Excédent (déficit)	**(3 519 000)**	**(2 899 000)**	**(2 158 000)**
Degré de solvabilité	**87,2%**	**89,2%**	**81,8%**

Interprétation du ratio de solvabilité

Capitalisation

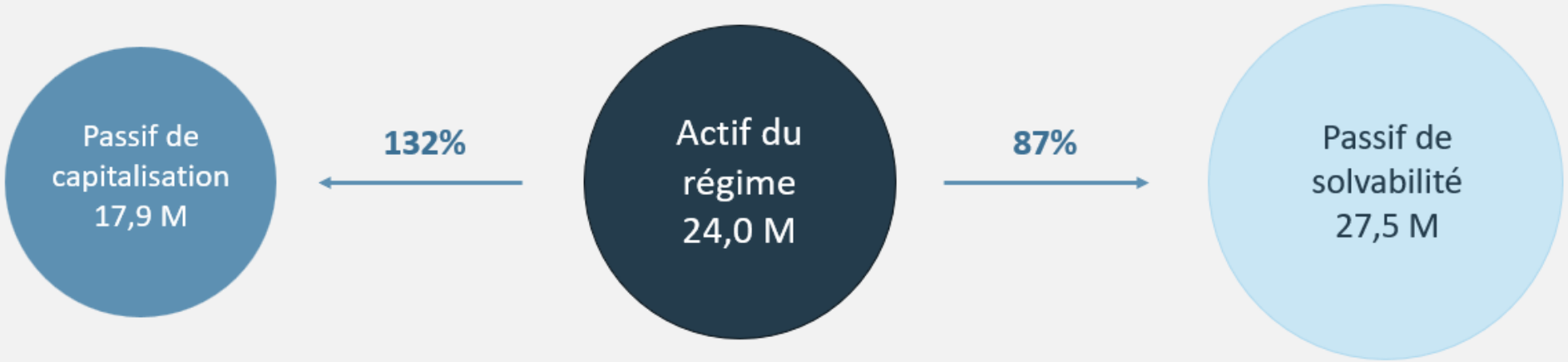
Valeur calculée pour permettre de verser les rentes cibles

Pour un participant

Se traduit par
une plus petite part d'une
plus grande valeur

Solvabilité

Partage de l'actif entre les participants



RÉGIME DE RETRAITE
À PRESTATIONS CIBLES
FIM-FNCC (CSN)

Taux de rentes

- Les taux de cotisations sont établis par convention collective

Âge de retraite sans réduction	65 ans	64 ans	63 ans	62 ans	61 ans	60 ans	59 ans	58 ans	57 ans	56 ans	55 ans
Rente cible avec une cotisation de 10 %	1,39%	1,32%	1,24%	1,18%	1,11%	1,05%	1,00%	0,94%	0,90%	0,86%	0,81%

- Les taux de rentes sont déterminés en fonction du taux de cotisations (salarial et patronal) de l'âge de retraite sans réduction choisi par le groupe
  - Par exemple, pour un âge de retraite sans réduction à 65 ans, une cotisation de 10 % permet d'accumuler un taux de rente de 1,39 % du salaire admissible
  - pour un âge de retraite sans réduction à 62 ans, une cotisation de 10 % permet d'accumuler un taux de rente de 1,18 % du salaire admissible

Taux de rentes par groupe à compter du 1er janvier 2025

Groupe	Âge de retraite sans réduction	Taux de cotisation	Taux de rente Coût constant	
Auberge le Tournant	65	10,00%	1,39%	
Bridgestone	65	11,50%	1,60%	***2025-01-01 au 2025-08-31***
		13,00%	1,81%	***2025-09-01 au 2026-08-31***
		13,50%	1,88%	***2026-09-01 et après***
CN2i	65	8,00%	1,11%	
Kildair	65	12,00%	1,67%	
RAPSIM	65	8,00%	1,11%	
Rolls Royce Canada	62	16,00%	1,88%	

Les taux de rentes ont été augmentés suite à l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2024 et maintenus suite à l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2025.

RÉGIME DE RETRAITE
À PRESTATIONS CIBLES
FIM-FNCC (CSN)

Utilisation de surplus

Modification au régime en 2025 (Modification nº1)

- La Modification nº1 a apporté les changements suivants au régime :
  - Augmentation de 2,0 % de la rente accumulées au 31 décembre 2024 pour tous les participants (effectif au 31 décembre 2025)
  - Augmentation des taux de rentes au 1er janvier 2025
  - Ajout de 3 nouveaux groupes
  - Liaison du régime avec le régime au Régime de retraite des salariés horaires de Rolls-Royce Canada
- L'augmentation de 2,0 % des rentes accumulées au 31 décembre 2024 a été permise grâce à la bonne situation financière du régime à cette date

Amélioration des rentes cibles accumulées (Modification nº2)

- Grâce à la bonne situation financière du régime au 31 décembre 2025, les rentes cibles déjà accumulées par tous les participants seront augmentées de 2,3 %.
- Voici un exemple de l'effet de cette amélioration sur la rente cible :

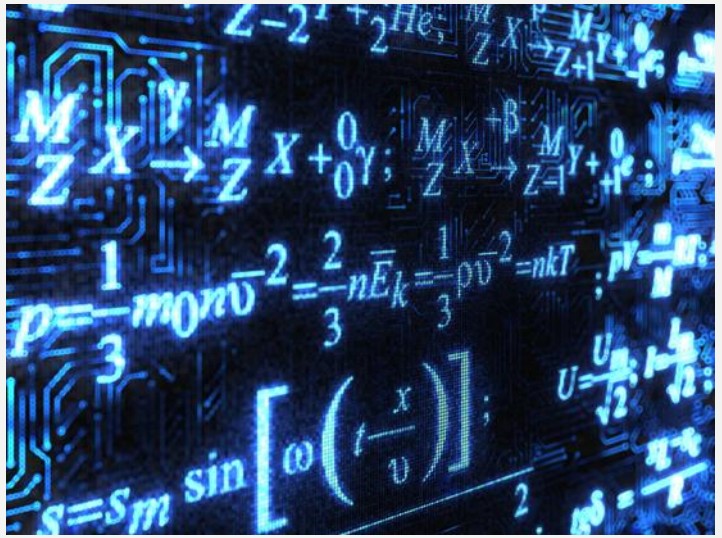
Rente cible annuelle avant l'amélioration	Amélioration	Rente cible annuelle après l'amélioration
1 000 $	23 $	1 023 $

- Cette amélioration s'ajoute à toute indexation déjà prévue.
- L'amélioration ne prend effet qu'au 31 décembre 2026, mais elle doit être considérée dans les prestations des participants qui sont calculées à compter du dépôt de l'évaluation actuarielle.
- Les rentes en paiement seront ajustées à partir du 1er janvier 2027.
- Les participants acquittés avant le dépôt de l'évaluation actuarielle ne sont pas touchés.

RÉGIME DE RETRAITE
À PRESTATIONS CIBLES
FIM-FNCC (CSN)

Politique de financement et mesures prises pour gérer les principaux risques

Objectifs de la politique de financement



La politique de financement a pour objet d'établir les principes liés au financement du Régime qui doivent guider le comité de retraite dans l'exercice de ses fonctions.

Objectifs

a) Sécuriser les prestations.

b) Favoriser la stabilité du niveau de cotisations requis pour un taux cible de rente donné.

c) Limiter le risque d'occurrence des redressements ou favoriser la stabilité des prestations.

d) Offrir un niveau de prestation adéquat en fonction des cotisations négociées.

e) Maintenir un ratio de capitalisation égal ou supérieur à 100 %.

f) Limiter le risque d'iniquité entre différentes cohortes de participants et entre les différentes Associations accréditées.

g) Limiter les frais d'administration, notamment en limitant les complexités administratives.

Principaux risques et mesures prises pour les gérer

Risques	Outils de gestion des risques
• Risque de marché • Risque lié au taux d'actualisation • Risque de la hausse du salaire industriel moyen • Risque de mortalité • Risque de maturité • Risque de vieillissement de la main-d'œuvre • Risques législatifs et règlementaires • Risques opérationnels	• Mesures de conception du régime prévues à la loi RCR • Politique de placement • Provision de stabilisation • Marges de maturité, marge démographique et marge pour écarts défavorables • Méthode d'évaluation de l'actif qui nivèle les fluctuations

RÉGIME DE RETRAITE
À PRESTATIONS CIBLES
FIM-FNCC (CSN)

Période de questions